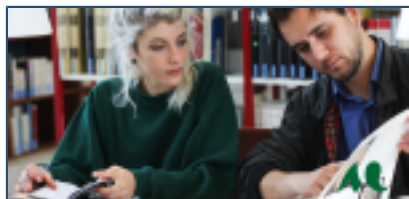


Services et outils



Services

Le Pôle handicap accompagne les étudiants en situation de handicap durable (plus d'un an) ou définitif : auditif, visuel, moteur, psychique, cognitif, ayant un trouble de santé invalidant ou encore un trouble du langage (dys).

Qui sommes-nous ?

Le Pôle handicap est un service de l'Université, ses bureaux sont situés au rez-de chaussée du bâtiment Accueil.

Il est composé de 3 personnes :

- * **Violaine Lafourcade** : Responsable du Pôle handicap
- * **Pauline Pinto** : Chargée de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- * **Julie Mauclair** : Assistante administrative

Contactez le Pôle handicap

Nous invitons les étudiants à privilégier les prises de rendez-vous afin que nous prévoyons le temps nécessaire et les conditions favorables pour mener l'entretien.

Les relais et les partenariats

Au sein de chaque UFR et à l'IUT, des « référents examen handicap » sont à la disposition des étudiants pour organiser les aménagements d'examens lors des contrôles continus et des oraux.

Une procédure et un formulaire de contact spécifiques sont mis en place pour organiser les contrôles. La démarche et le formulaire sont envoyés par mail à l'étudiant lors de la constitution de son dossier d'évaluation des besoins avec le Pôle handicap.

Le Pôle handicap travaille également en collaboration avec les enseignants, des professionnels extérieurs, et l' [Espace Santé Étudiants](#).